

Cours 1

GOVERNANCE DES TERRITOIRES RURAUX

Les territoires ruraux actuels sont le produit de plusieurs facteurs qui sont à la fois naturels, historiques, politiques, économiques, culturels et sociaux. C'est aussi le résultat d'un long processus d'évolution qui a connu plusieurs épisodes. On relèvera que certains facteurs ont eu une influence directe alors que d'autres n'ont eu que peu d'une influence sur le territoire national.

Ainsi la région littorale a été considérablement développée durant la période coloniale et elle a été le siège d'une importante urbanisation contrairement aux régions intérieures qui ont été délaissées, sous équipées. Ceci a abouti, à un premier niveau, à la formation de disparités spatiales.

Un deuxième niveau de disparités est apparu dans la période suivante c'est-à-dire « post coloniale » en raison de la décision de l'Etat algérien de renforcer ces zones déjà développées. Pour résoudre cette problématique des disparités l'Etat a promulgué des lois et a mis en place des outils de planification économique et spatiale. Ces derniers qui se retrouvent du niveau national (SNAT) jusqu'au niveau local (POS) ont pour objectif de réduire les disparités régionales et développer le monde rural avec les PCD, PSD, PPR, PPRI... C'est le troisième niveau.

Devenu un pays dont la majorité des habitants réside dans des villes, l'Algérie est désormais et plus que jamais confrontée à des problèmes très variés car provenant à la fois des villes et du monde rural. Ils s'accroissent et s'amplifient avec le temps car n'ayant pas trouvé de solution véritable et durable.

Cela signifie que la problématique du développement et de la gestion urbaine et rurale demeure posée. Est-ce l'application des lois et des outils d'aménagement qui est en cause ? Est-ce la collaboration entre les différents acteurs qui interviennent qui est imparfaite sinon inexistante ? La recherche des solutions aux problèmes posés ne nécessite-elle pas le recours à des intervenants et à des acteurs multiples afin d'avoir un diagnostic fondé sur une vue plurilatérale ?

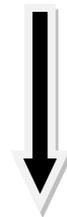
Ceci est nécessaire car ils sont 23 852 000 urbains soit 69,6 % de la population totale et 10 377 000 ruraux soit 30,3 % de la population totale. Quant à la population rurale elle se décompose en population groupée en agglomérations secondaires qui comptent 4 854 000 habitants soit 46,7 % et en population établie en zone éparsée avec 5 523 000 habitants soit 53,3 %.

C'est dans le cadre de différents travaux de cette recherche, à la fois théoriques et pratiques, qu'est apparue une nouvelle manière d'analyser les différents actes de responsabilité. Cette reformulation s'est accompagnée d'une nouvelle terminologie. C'est donc la forme, la conception, du contenant de toute politique qui est examinée en priorité.

De ce fait le contenu de toute politique d'aménagement, de tout acte de gestion et de production, dérive ou bien est le produit du contenant. C'est dans ces conditions que la notion de « gouvernance الحکم » est apparue.

Ce sont donc les acteurs qui font, modifient, transforment la politique de développement de tout territoire. Il n'est plus question d'une relation dans laquelle l'administration est toute puissante et elle dicte ses directives :

ADMINISTRATION



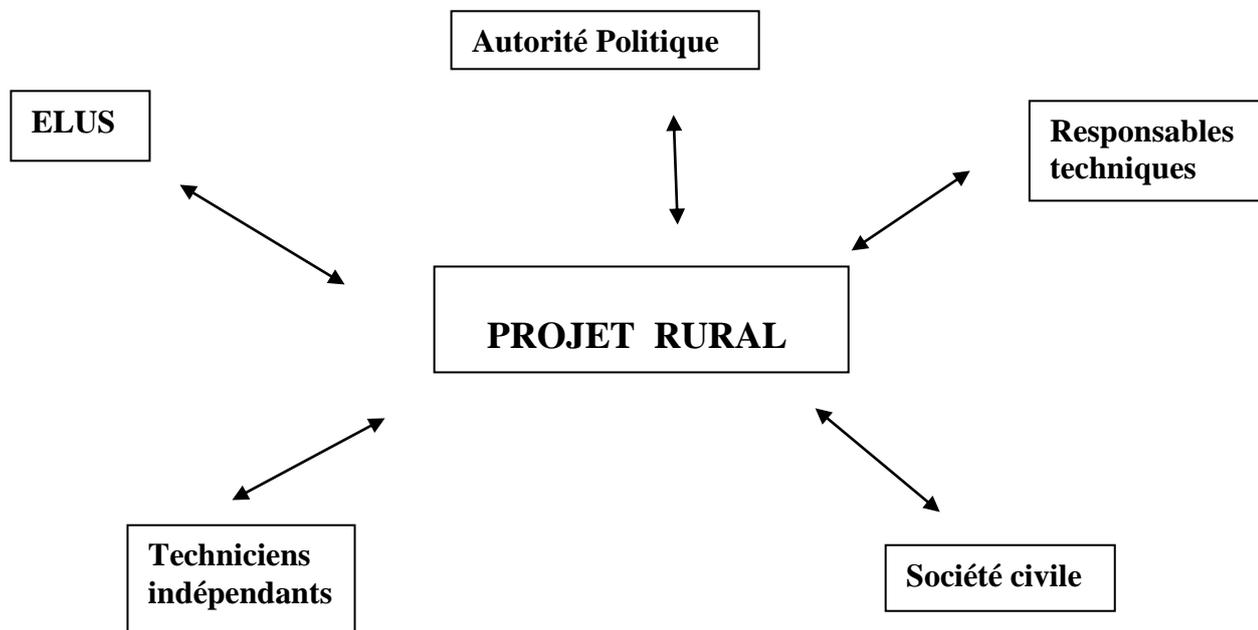
ADMINISTRÉ

Mais ce sont des acteurs, en fonction de leur poids, de leur dynamisme, qui décident et appliquent la politique convenue. Ils sont au nombre de 5.

- 1- L'autorité politique (wali, ministre) السلطة السياسية
- 2- Elu (APC, APW, Parlement) منتخب
- 3- Responsables techniques (Agriculture, habitat, hydraulique,...) المدراء الفنيون
- 4- Techniciens indépendants (corps des métiers) فنيين مستقلين
- 5- Société civile المجتمع المدني

Tous ces acteurs éléments de gouvernance ont pour objectif de fonctionner dans la transparence et lutte contre la corruption.

Fig 1



Niveau	Cadre d'aménagement	Niveau de décision	Type d'espace : Espace rural	Instruments d'intervention	Société civile
1	SNAT	Ministère	Ministère de l'agriculture Ministère de l'hydraulique Ministère Travaux Publics Ministère de l'intérieur	Offices sociétés nationales Entreprises privées	
2	EPT	---	----	Parc Naturel	
3	PAW	Wilaya	DSA, DHW, DAL, Chambre d'agriculture	Périmètre irrigué Coopérative publique Entreprises privées Banque	ONG
4	PAC	Commune	Service communal	EAC – EAI – FP-	ONG